



FORMATION SOIGNEUR ANIMALIER :

Public visé : Personnes âgées de + de 18 ans, titulaire du BAC ou d'un diplôme agricole et du permis B désireuse d'intégrer un poste de soigneur animalier

Prérequis :

- Être âgé de 18 minimum
- Justifier d'au minimum 4 semaines d'expérience dans un parc zoologique ou réserve ou centre de réintroduction/réhabilitation (stage/cdd/bénévolat)
(Toutes expériences avec de la faune domestique est un plus mais n'est pas suffisante pour les prérequis)

Objectifs : INTEGRER UN POSTE DE SOIGNEUR ANIMALIER

A l'issue de la formation l'apprenant dispose de connaissances solides et approfondies relative à la gestion des espèces de faune sauvage, exotique et domestique en captivité.

Les connaissances dispensées permettent de prodiguer les soins courants quotidiens en respectant les besoins spécifiques de chaque individu, mais également de faire évoluer leur habitat via l'emménagement d'enclos ou la préparation d'enrichissements.

L'apprenant développe au cours de la formation ses capacités d'observation et d'analyse du comportement des animaux de façon à pouvoir rapporter à son équipe les comportements inhabituels ou d'expliquer au public les habitudes des animaux desquels il s'occupe.

Outre la partie de gestion « quotidienne », l'apprenant est préparé via des mises en situation réelles à la capture et à la contention de différentes espèces ainsi qu'aux règles de sécurité y afférent.

Durée : 1 AN

La formation d'une durée d'un an (1680 heures) se divise en 2 parties.

- 700 heures en centre de formation PRESENTIEL UNIQUEMENT : 350 heures de théorie + 350 heures de pratiques
- 980 heures de stage en parc zoologique (7 mois)

La formation débute chaque année au mois de septembre et fini à la fin du mois d'aout de l'année suivante.

Le rythme de formation alterne entre période en centre de formation et en parc zoologique.

La durée hebdomadaire est de 35 heures.

Lieux :

- Partie théorique : 2 route de popenot 42 800 ST MARTIN LA PLAINE
- Partie pratique : lieu dit le carré 42800 STE CROIX EN JAREZ

Modalités et délais d'accès : ADMISSION SUR DOSSIER, TESTS ET ENTRETIEN DE MOTIVATION

- La formation est accessible à toutes personnes répondant aux prérequis et retournant un dossier de candidature (téléchargeable en ligne dès le début du mois de janvier) avant le 15 AVRIL de chaque année.
- Les dossiers de candidatures sont étudiés entre le 16 et le 30 avril.
- Les personnes ayant vu leur dossier de candidature retenu à l'issue de la première sélection sont convoquées la première semaine de mai par mail/téléphone ou courrier à un entretien de motivation ainsi qu'à un test écrit se déroulant entre le 16 et le 20 mai.
- Les personnes n'ayant pas été retenues pour les entretiens et tests sont informés par mail la première semaine de mai.
- A l'issue des entretiens et des tests écrits les personnes retenues en sont informées la première semaine de juin.

- La formation est accessible aux personnes porteuses de certains handicaps, merci de nous informer au préalable s'il est nécessaire d'emménagements particuliers pour les entretiens et tests.

Tarif : 6 400 euros

- Les possibilités de financement en fonction du statut des participants. Autofinancement, Pôle Emploi, La mission Locale, aides régionales. Nous contacter pour plus de renseignement.
- Les frais d'hébergement, de repas, de déplacement ne sont pas compris dans le prix de la formation.
- Nous ne disposons pas d'hébergement, au besoin une liste pourra vous être fournie pour vous aider dans vos recherches

Contact :

Julie BONNARD : julie.bonnard@siane.fr / 06.15.03.92.12 responsable de formation et référente handicap.

Méthodes mobilisées :

- Alternance de cours théorique et pratique + mise en situation professionnelle durant les stages
- Cours magistraux
- Méthode démonstrative afin de montrer de manière pratique pour faire faire/dire à l'apprenant.
- Méthode expérientielle : faire acquérir des connaissances/compétences par l'action
- Méthodes d'échanges entre les participants et les formateurs pour permettre de donner du sens aux connaissances des apprenants.

Modalités d'évaluations : EPREUVES ECRITES, ORALES ET PRATIQUE EN COURS DE FORMATION

- Contrôle continue en cours de formation (CCF) à l'issue de chaque chapitres/modules
- Evaluation pratique
- Evaluation en milieu professionnel via un carnet de suivi en entreprise
- Soutenance de fin de formation

CONTENU :

- COMMUNICATION ET PEDAGOGIE : accueil des différents publics, présentation des espèces, réalisation de supports pédagogiques
- REGLEMENTATION : le rôle des zoos, les règlements européens
- SOINS AUX ANIMAUX ET MAINTENANCE DES BATIMENTS : travaux pratique, réflexion pour la création d'enclos, maîtrise des outils.
- BIOLOGIE ANIMALE : herbivores, carnivores, primates, reptiles, marsupiaux, oiseaux, présentation des espèces, de leur classement, de leur habitat, de leur reproduction
- NUTRITION : les différents régimes alimentaires et besoins en fonction des espèces
- ENRICHISSEMENT DU MILIEU : la captivité dans des conditions optimales
- BOTANIQUE : les catégories de plantes à risques ou bénéfiques en fonction des espèces et de leurs besoins.
- INITIATION A LA FAUCONNERIE
- INITIATION A LA CONDUITE D'ENGINS AGRICOLES
- HABILITATION AU TRANSPORT D'ANIMAUX VIVANTS D'ETABLISSEMENT DE PRESENTATION AU PUBLIC
- FORMATION TELE INJECTION
- FORMATION CAPTURE ET CONTENTION : conduite à tenir, matériel de capture, manipulation, risques et sécurité.
- MEDICAL TRAINING
- CONSERVATION : in situ/ex situ
- COACHING RECHERCHE D'EMPLOI : aide à la rédaction de CV, préparation aux entretiens d'embauches
- FORMATION LASSO

Les + de notre formation :

- Formation dispensée par des professionnels du domaine animalier 8 professionnels animent la formation, chacun d'entre eux apportent leurs connaissances expériences et compétences dans leurs domaines spécifiques aux apprenants : vétérinaire, botaniste, nutritionniste, responsable animalier, directeur de parc, capacitaire, présidente d'association de conservation.

- Formation conçue et pensée pour répondre aux besoins spécifiques des parcs zoologiques
- Effectif restreint : 12 places / session (1 session/an)
- Formation qui allie théorie et pratique quotidienne sur un parc de + de 6 hectares
- Reconnue par l'ensemble du milieu professionnel zoologique

Quelques chiffres :

Session 2018-2019 : 89% de taux de réussite ; 78% d'intégration dans le métier

Session 2019-2020 : 92.4 % de réussite, 84.8 % d'intégration dans le métier

Session 2020-2021 : 91.7 % de réussite, 91 % d'intégration dans le métier

